

## A lire dans ce numéro

### EDITO

### INFORMATIONS

- ♦ retraites revalorisées
- ♦ Nos cotisations

### NOS ACTIONS

- ♦ Formation « structurer une équipe »
- ♦ Rendez-vous avec le département
- ♦ Le salon des séniors
- ♦ La mutuelle
- ♦ La galette

### NOTRE ORGANISATION

- ♦ Vie dans les territoires
  - le bassin
  - le libournais
  - le blayais

### NOS COMMISSIONS

- ♦ Com développement
- ♦ Com loisirs
- ♦ Com formation

téléphone UTR Gironde  
06 31 34 41 94



### EDITO

Secrétaire  
Général  
Michel Lefèvre

### La nouvelle vague

Rassurez-vous je n'entends pas pérorer sur les mérites de Jean-Luc Godard ou de François Truffaut, ni même pousser la chansonnette sur un air de Richard Anthony. La nouvelle vague dont il est question est le nouvel épisode de cette satanée COVID nous pourri la vie depuis bientôt deux ans.

Pourtant depuis plusieurs mois c'est reparti. Sous l'effet de la vaccination, des gestes barrières...la vie reprenait son cours.

L'UTR, retrouve petit à petit son rythme. Ainsi les instances se réunissent au grand plaisir des uns et des autres délaissant les visios pour les réunions en physique.

Ainsi les formations reprennent, les commissions se réorganisent, et même le Ré-Actif version papier revient après deux ans d'absence.

Alors même si la Covid ne nous a pas contraint au silence, cette activité au grand jour nous permet de relancer notre activité revendicative, pétition sur la loi grand âge, intervention au Conseil Départemental, participation au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie...mobilisation contre les violences faites aux femmes...bref la Cfdt Retraités Gironde est mobi-

lisée comme aux plus beaux jours. L'avenir se présente sous les meilleurs auspices, retrouvailles conviviales et constructives d'avenir le 20 janvier à Eysines à l'occasion de la galette, assemblée d'adhérents début mai, perspective de sorties...

Mais de-ci de-là une musique très désagréable vient jeter une ombre voire un doute sur nos projets. D'Autriche, d'Allemagne, de Hollande, de Belgique...la COVID est de retour et chaque Etat est contraint de remettre en vigueur des mesures qu'on croyait passées.

Alors rien n'est perdu, certes, mais la vigilance s'impose.

Aucun risque ne sera pris. Chacun d'entre nous a sa part dans la protection collective. Vaccination, gestes barrières, traitements ont permis de limiter les effets de ce virus, contrairement à ce qui s'est passé notamment au Brésil ou dans un premier temps aux USA.

Ne baissons pas les bras. En cette fin d'année, période traditionnelle de vœux je vous souhaite de pouvoir réaliser ce que nous projetons et pour chacun les meilleures fêtes possibles.

Que les prochaines vagues soient uniquement celles de l'océan.



Union Territoriale des  
Retraités  
8 rue Théodore Gardère  
CS 91372  
33080 BORDEAUX CEDEX  
gironde@retraites.cfdt.fr  
http://www.cfdt-retraites.fr/gironde

## Retraites revalorisées de 1,1% au premier Janvier 2022

Cette augmentation concerne toutes les retraites de base : salariés du privé (CNAV, CARSAT et MSA), Fonctionnaires (Etat et CNRACL), complémentaire des contractuels publics (IRCANTEC), régimes spéciaux (IEG, SNCF, RATP), indépendants (SSI), etc ...

La revalorisation des pensions de retraites obéit à des règles précises inscrites dans le Code de la Sécurité Sociale.

La loi prévoit :

- la date d'application au premier Janvier (0,4 % en 2021),
- le mode de calcul qui consiste à comparer l'indice des prix (hors tabac) des 12 derniers mois (novembre 2020 à octobre 2021) aux mêmes mois de l'année précédente.

Les 1,1 % correspondent au résultat de ce calcul.

La prise en compte des 2 derniers mois de 2020, où le taux d'indice était négatif, explique l'écart entre le taux de revalorisation et le taux d'inflation tel que les retraités, comme tous les citoyens, le subissent.

C'est la première fois depuis avril 2013 que les pensions des régimes de base augmentent de plus de 1 %.

Le nouveau montant s'appliquera pour la première fois à la pension de retraite de Janvier, versée le 9 février pour le régime général.

L'augmentation de la retraite complémentaire des salariés du privé AGIRC-ARRCO, mise en difficulté par la pandémie et ses conséquences, a été limitée à 1 % avec une d'effet au 1 novembre 2021.

CFDT retraités et UNSA retraités ont écrit, le 15 novembre dernier, au Premier Ministre pour souligner que, malgré l'indemnité inflation de 100 € net accordée aux retraités percevant une pension inférieure à 2 000 €, la hausse des prix et en particulier les charges fixes percutent aussi les retraités.

Les 2 organisations rappellent que depuis quelques années les pensions s'érodent face au coût de la vie (gel des pensions, augmentation de la CSG, ...)

Nous continuons à revendiquer :

- un niveau minimum de pension égal au SMIC pour une carrière complète,
- pour les autres retraités, une évolution de la pension tenant compte de la progression du salaire de base.

Jean-Marie Deluche

## Cotisations syndicales, et si nous faisons le point !

Avant toutes choses, il convient de rappeler que **66% de la cotisation syndicale sont déductibles des impôts, et donnent lieu soit à une réduction de l'impôt, soit à un crédit d'impôt.**

Il convient ensuite de rappeler quelques chiffres :

- la charte confédérale fixe le taux de cotisation applicable à l'ensemble des adhérents CFDT. Ce taux est de 0,75% de la rémunération nette imposable pour les actifs, **et de 0,50% pour les retraités.**

- la cotisation moyenne au sein de l'UTR 33 est de 9,58€

L'UTR 33 compte à ce jour 712 adhérents.

Afin de respecter la charte confédérale, et le taux de 0,50% de la rémunération, l'UTR 33 invite ses adhérents à communiquer les éventuelles modifications de rémunération.

L'UCR « Union Confédérale des Retraités CFDT » a proposé d'appliquer, pour tous les adhérents une augmentation de 0,40% de leur cotisation.

Nous appliquerons cette augmentation à au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Mais relativisons cette augmentation :

- 66% de cette augmentation sera déductible des impôts.
- pour une cotisation mensuelle de 9,58€ « cotisation moyenne de l'UTR 33 », l'augmentation sera d'environ 4 cts/mois soit 45 centimes par an.

### Un passage au prélèvement mensuel.

Parallèlement à cette décision, **notre UTR passera au prélèvement mensuel**, afin de faciliter la gestion des cotisations, mais également pour **faire en sorte que le paiement des cotisations soit mieux lissé sur l'année et pèse moins sur le budget des adhérents.**

Frédéric Dupont

**INFO - INFO - INFO - INFO - INFO**

### Deux newsletter à consulter :

[https://www.cfdt.fr/portail/newsletter-cfdt-srv1\\_319480](https://www.cfdt.fr/portail/newsletter-cfdt-srv1_319480)

[https://retraites.cfdt.fr/portail/retraites-ucr/palette-recette\\_7342](https://retraites.cfdt.fr/portail/retraites-ucr/palette-recette_7342)

### URGENT

**Pensez à nous communiquer vos changements de courriel, numéro de téléphone, nouvelle adresse, pour que nous puissions garder le contact !**

## Formation structurer une équipe



## La commission Loisirs

La commission loisirs s'est réunie le jeudi 25 novembre. Nous avons travaillé sur les sorties 2022 et l'organisation de la journée pour la galette. Elle se déroulera jeudi 20 janvier 2022 à Eysines.

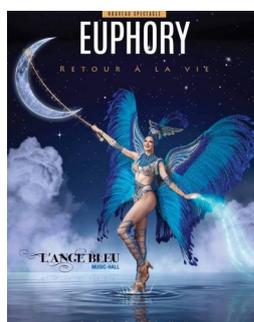
## Sorties pour 2022



**Randonnée du Haut Floirac**  
le jeudi 17 mars.  
Départ : 9h30 Domaine de la Burthe FLOIRAC .  
A midi, pique-nique sorti du sac.

## Bassin des Lumières

« Venise la sérénissime »  
Jeudi 14 avril à 10h. Prix:  
11 € et restaurant, au Ca-  
fé Maritime,



**Sortie à l'Ange Bleu** le dimanche  
15 mai.

Rendez-vous à 11h 30 à  
Gauriaguet.

12h 30: repas et spectacle de 15h  
à 17h. Prix: 45 €.

**Balade et chants au bord du lac de Lacanau,**  
jeudi 9 juin à partir de 9h 30.  
Repas à midi au restaurant.

**Bataille de Castillon:** 21, 22, 23, 28, 29, 30 juillet et  
4, 5, 6, 11, 12, 14, 18, 19, 20 Août.

Prix: 23 € au lieu de 29 €.

## Promenade sur la Charente.

Journée "Barriques et  
Gabariers":  
jeudi 29 septembre  
Sortie en car.



**La prochaine réunion de la Commission Loisirs  
aura lieu à l'UD  
Le jeudi 10 février de 10h à 12h.**

# NOS ACTIONS

Didier RV CD + art SO + art CLIC 1 page

# NOS ACTIONS

## Salon des Seniors de Bordeaux

Nous avons installé notre stand orange au salon des Seniors, au palais des congrès de Bordeaux, les 21 et 22 octobre derniers.

L'objectif était de nous faire connaître et d'assurer la promotion de la CFDT Retraités, notamment à travers notre partenariat mutualiste avec la MGEN, réservée aux adhérents.

Côté revendicatif, la pétition pour la loi Grand âge et Autonomie nous a permis d'entrer en contact avec les visiteurs. Elle a recueilli de très nombreuses signatures.

Cette présence au salon nous aura permis de promouvoir la CFDT Retraités, ses activités et services, ses revendications. En plus du grand public, nous avons rencontré des adhérents ou anciens adhérents de la CFDT.

Globalement, nous en tirons un bilan positif, avec nos militantes et militants investis sur le stand, le nombre de visiteurs rencontrés et la visibilité de la CFDT.

Pour l'avenir, nous devons réfléchir à notre présence sur d'autres salons thématiques. Ce type d'investissement à un coût... et l'UTR un budget à tenir...



## Ma mutuelle à la retraite

Tel était l'intitulé de la conférence animée au sein du salon, au nom de la CFDT par Marianne Jordan-Bednarski, membre du conseil de notre UTR.

A l'aide d'un diaporama très pédagogique, elle a présenté la mutualité, développé les enjeux de l'adhésion à une mutuelle, et plus particulièrement à MGEN Solutions.

Elle a prodigué des conseils sur les besoins spécifiques des retraités afin d'établir son « portrait-robot santé » et s'orienter vers des contrats utiles aux Seniors.

Enfin, elle a abordé les valeurs de la CFDT. Elle a développé notre action sur la prise en charge et les revendications des retraités, dont la réduction des inégalités et la question des basses pensions.

(Diaporama disponible sur demande)

Didier Gounet

## Mutuelle MGEN Solutions

Nous vous communiquons les nouveaux tarifs pour 2022

	AZUR 1	AZUR 2	AZUR 3	AZUR 4
1 adulte	47,71€	74,65€	96,01€	117,37€
2 adultes ou 1 adulte 1 enfant	88,50€	137,77€	177,59€	217,42€
Famille	105,44€	163,93€	211,26€	258,59€

Comment se justifie cette augmentation ?

On se situe dans un contexte de forte hausse des prestations de santé en 2021 et cette situation a impacté toutes les complémentaires.

A ce constat vient s'ajouter une augmentation substantielle de la taxe fiscale directement prélevée par l'état sur les contrats des mutuelles :

la TSA = taxe de solidarité additionnelle de 13,27% a été enrichie du forfait patientèle/médecin traitant et de la taxe COVID 2021 ce qui porte à près de 18% la taxation de l'état pour l'exercice 2021.

**L'augmentation était inéluctable pour retrouver un équilibre financier.**

**Néanmoins notre mutuelle demeure attractive :**

- ♦ il n'y a pas d'augmentation de cotisation en avançant en âge et pas d'exclusion quel que soit l'état de santé.
- ♦ Pas de délai de carence ; la prise en charge est immédiate
- ♦ Pas de condition d'âge pour adhérer

**A noter les + du contrat CFDT Retraités / MGEN Solutions :**

Une action sociale avec des services d'assistance et d'aide et de conseils, un service de téléconsultation, des avantages avec une large plateforme de réduction (culture, voyages, sports).

Sachez aussi que désormais il est possible de changer de mutuelle en cours d'année. La MGEN se charge des démarches de radiation auprès de l'ancienne mutuelle. Notre UTR enregistre les adhésions et transmet les dossiers à la MGEN.

**Pouvez contacter les référentes de la mutuelle :**

Gilberte TOUZEAU 06 29 06 14 23

Christiane SCHADECK 06 31 34 41 94

## Vie dans les territoires



L'UTR 33 a organisé ses adhérents sur les 9 territoires du département. Des responsables de territoires organisent les réunions. Aujourd'hui 4 territoires fonctionnent avec des réunions plus ou moins régulières.

### Le BASSIN

Réunis le 22 octobre dernier, nos adhérents se sont principalement exprimés sur leurs vécus de cette période particulièrement difficile. Certains ayant dû affronter l'adversaire corporel qu'est la covid 19.

Avec Gérard Lemaire, animateur historique du Bassin, nous avons évoqué la grande absence de notre fidèle camarade, Jean Marie BAYLE, décédé en mars dernier.

Nous avons souligné également l'opération « Solidarité Utr Cfdt » destinée aux adhérents privés de liens numériques. Communication appréciée qui a permis à une adhérente âgée et isolée d'être suivie.

Puis nous avons débattu sur les sujets suivants :

- ◆ le report de la loi Grand Age
- ◆ la non indexation des pensions de retraites
- ◆ le fonctionnement des Ccas
- ◆ la pollution du débat sociétal pré-électoral laissant la place « aux extrêmes ».

Enfin, sur le projet « Plan mobilité de la communauté d'agglomération Nord Bassin », une entrevue a été obtenue le 3 novembre avec Mr Daney à la Mairie d'Arès, en sa qualité de vice président de la communauté d'agglomération bassin d'Arcachon nord.

Nous avons évoqué avec Jean Mercier ce qui nous semble urgent de faire avancer :

- ◆ De transformer le transport à la demande, très coûteux en navettes multifonctions pour toutes les populations,
- ◆ Pouvoir desservir les hôpitaux, services de soins, les gares et le maximum de services...
- ◆ Développer les connections trans-gironde avec les territoires voisins. L'intérêt est de répondre à des problématiques sociales et écologiques.

La prochaine réunion de territoire permettra à chacun d'aborder les sujets qui lui tiennent à cœur, faire le point sur les CCAS et partager localement une galette réunissant bon nombre d'adhérents dans un moment sympathique.

Claude Leservoisier

## Dans le libournais

Une douzaine d'adhérents se sont réunis en octobre. Nos échanges ont porté :

- ◆ sur la loi Grand Age qui ne devrait pas voir le jour avant la fin du quinquennat. Surtout pour des raisons financières. Bien que voté en août 2020, le financement de la cinquième branche de la Sécurité Sociale n'est toujours pas assuré : il manque entre 8 à 12 milliards €
- ◆ La semaine bleue, dédiée aux seniors, s'est déroulée en octobre 2021. Elle fêtait, cette année, ses 70 ans d'existence.

Les CCAS de Libourne, St Denis de Piles, Coutras se sont, impliqués dans ces actions sur les thèmes suivants :

- « Vivre chez soi » est déterminant pour beaucoup
- « Bien vivre avec son corps » en lui conservant un maximum primordial de mobilité et de motricité.
- Un habitat adapté est aussi plus que nécessaire.
- ◆ L'augmentation des cotisations Mutuelle en 2022, a été abordée. Elle est due essentiellement à l'augmentation des taxes de l'Etat.
- ◆ Les aides à domicile devraient être prochainement équipées dotées de voitures de service électriques fournies par la Région qui prendrait également en charge la formation de 1800 postes.
- ◆ Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2022 a été largement évoqué par les participants après un exposé sur son contenu. La dette de la France s'élève à 2674,3 milliards, en 2020, soit 116,1% du PIB.

**Dès à présent, nous invitons pour notre prochaine réunion, les adhérents du libournais à venir nous rejoindre le mardi 4 janvier 2022 à Libourne, Bourse du travail 1<sup>er</sup> étage de 10h à 12h. A l'issue de la réunion nous partagerons une galette.**

Georges Dattas

## Dans le BLAYAIS

Des adhérents de ce territoire ont participé à une soirée cinéma, sur l'autisme, à Blaye avec la projection du film « Hors Normes ». Un débat a suivi, il était animé par Mme Dulieu directrice Autisme. Le film et le débat étaient très intéressants avec la prise de paroles de deux personnes autistes et les explications sur le syndrome de l'autisme.

Une vidéo conférence, avec une quinzaine de participants a été organisée sur la situation sanitaire. Elle a été animée avec la députée Véronique Hammerer qui a pu répondre à toutes les questions.

Jean Clément Hernandez

# NOS COMMISSIONS

## La commission développement reprend ses travaux.

L'augmentation du nombre de nos adhérents reste une priorité pour l'UTR 33 comme pour toute la CFDT.

C'est pourquoi, la commission développement, après un moment de flottement dû à la crise sanitaire, va reprendre ses travaux afin :

- d'élaborer des outils permettant d'atteindre nos objectifs en matière de développement.
- et de réfléchir à des stratégies favorisant notre progression en termes d'adhérents.

Plusieurs pistes de travail seront à l'ordre du jour des prochaines commissions :

- ♦ mettre en place un planning de rencontre des différents syndicats de l'UD 33 afin d'améliorer, avec leur collaboration, le transfert des adhérents retraités vers l'UTR.

- ♦ réaliser d'un questionnaire en direction des futurs retraités, afin de mieux connaître leurs attentes vis-à-vis du syndicalisme retraité.
- ♦ avoir une réflexion sur notre participation à différentes manifestations « tel que le forum des seniors » afin que notre présence débouche sur des adhésions.
- ♦ définir d'une stratégie, afin de faire en sorte que nos neuf territoires, soient eux aussi des acteurs dans notre politique de développement, en valorisant par exemple notre investissement dans les CCAS.

**Plus nombreux, nous serons plus forts pour peser sur les dossiers qui concernent les retraités, c'est le fil conducteur des travaux de la commission développement.**

## ET LA FORMATION...

Nous avons progressivement repris nos activités cette année.

Nous avons pu organiser les formations :

- ♦ CCAS/CIAS : en visio, des deux derniers groupes.
- ♦ Système de Retraites, en juin, à Pessac pour la région.
- ♦ Structurer une équipe (voir article)
- ♦ Accueil des nouveaux retraités. Chaque année, nous invitons les nouveaux adhérents dans une journée conviviale.

En deux ans notre développement a été important et nous voulions le plus rapidement possible, rencontrer et accueillir ces nouveaux retraités arrivant à l'UTR33.

Pour cette journée, nous avons fait le choix de la proximité en se déplaçant sur les territoires; mais trouver des salles, des dates, ...et des stagiaires disponibles fut compliqué pour cette fin d'année.

Le 14 décembre, une rencontre aura lieu à Bordeaux réunissant les adhérents des Graves et du Médoc.

En 2022, nous referons un essai de lieu de formation plus proche des territoires des adhérents.

Nous avons également préparé le plan de formation 2022 en fonctionnant sur les parcours de formation: accompagner les adhérents, organiser les UTR, la communication et l'action revendicative.

Responsable Formation Françoise DATTAS  
Tél : 06 08 24 56 58 [francoise.dattas33@orange.fr](mailto:francoise.dattas33@orange.fr)

## Notre plan de formation 2022

Titres de formation	Dates
Accompagner les adhérents Adhérent Cfdt, bientôt à la retraite	1 <sup>er</sup> et 2 juin – 9 et 10 novembre 2022
Accueil des nouveaux retraités	
Prendre sa place dans la Cfdt retraités	31 mars ou 17 mai 2022
Répondre aux questions retraite	2 <sup>ème</sup> semestre 2022
Les systèmes de retraite	28 et 29 septembre 2022
<b>Organiser, structurer et animer les UTR</b> Structurer une équipe syndicale	8 et 9 mars 2022
Structurer le développement	2 <sup>ème</sup> semestre 2022
<b>Améliorer sa communication</b> Bâtir un plan de communication	27 janvier et 1 <sup>er</sup> février 2022
Créer et améliorer la revue de l'UTR	29 septembre ou 06 octobre 2022
Communiquer et informer avec les outils numériques	2 <sup>ème</sup> semestre 2022
Ecrire pour être lu	27 janvier et 1 <sup>er</sup> février 2022
<b>Action revendicative</b> Mandatés dans les CDCA et CCAS/CIAS	À voir avec l'URR
Développement durable	A voir avec l'URI
Les questions européennes	A voir avec l'URI

16

### Journal réalisé par les membres de la Commission Communication

Didier ALLAIN, Jean-Claude Appert,  
Marie-Claire Bourdonneau, Annick Castaing,  
Françoise Dattas, Georges Dattas,  
Jean-Marie Deluche, Frédéric Dupont, Didier Gounet,  
Michel Lefèvre, Jean-Louis Ledoux, Monique Werner.  
Marielle Dussol responsable de rédaction

Imprimerie KORUS Eysines

# NOS ACTIONS

## Bienvenue à la journée conviviale de la galette. Le jeudi 20 janvier 2022 à Eysines



C'est à Eysines au domaine du Pinsan à la salle Festive, que nous nous retrouverons le jeudi 20 janvier pour marquer de façon conviviale le début de l'année.



### Programme de cette journée

**Accueil :** 9h30, café et viennoiseries.

**12h30 :** Apéro suivi du repas : galette.

**Après-midi :**

**16h30 :** Fin de la journée

### Comment s'y rendre?

**En transport en commun** Ligne 5N ou 72 Bus TBM

**En voiture**, rocade sortie 8 prendre Avenue René Antoune, puis rue du Pinsan.

**En vélo**, 35' depuis les Quinconces ! (Niveau de pratique non précisé) trottinette, rollers ...



## Bulletin d'inscription à retourner pour le 10 janvier 2022

Nom,

Prénom,

Participera à la journée \* début 9h30

Participera uniquement l'après midi\*

Nombre d'accompagnants pour l'après midi.....

Pour ceux qui participent à la journée entière, une contribution de 6€ est demandée à l'inscription, joindre chèque.

Faut il prévoir un co-voiturage ? dans ce cas, indiquer l'adresse exacte et un numéro de téléphone où vous joindre .....

Afin de commander le nombre de repas et galettes nécessaires, merci de répondre dans les délais.

**A adresser UTR Cfdt 8 Rue Théodore Gardère 33000 BORDEAUX.**

**Tél 06 31 34 41 94 Courriel: gironde@retraites.cfdt.fr**